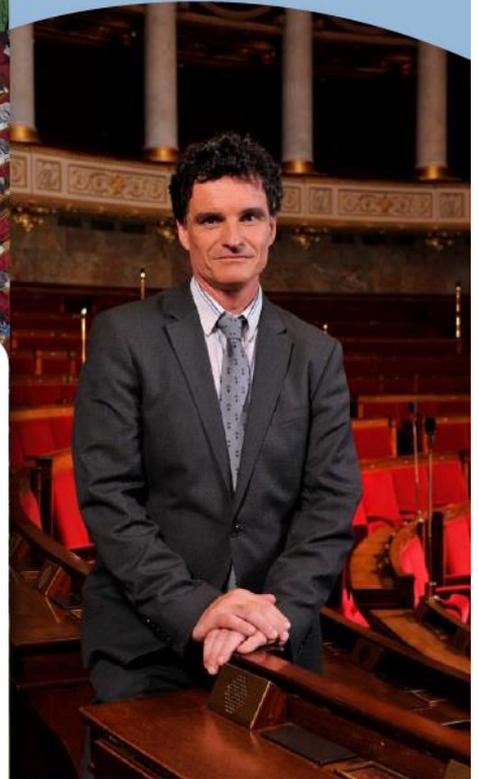


Lettre d'information du député Paul Molac



édito

par Paul Molac

Elections municipales

Les dernières élections municipales ont eu leur lot de surprises et d'interrogations.

Un certain nombre de facteurs locaux ont pesé dans la balance par exemple la personnalité des têtes de listes et la composition des équipes. Cependant, les facteurs nationaux ont aussi joué. Les candidats liés au gouvernement ont été souvent sanctionnés et un certain nombre de camarades ont été battus. Globalement, les victoires sont moins nombreuses que les défaites.

Un autre enseignement du scrutin est la montée relative mais réelle du FN y compris en Bretagne. Le chômage, la perte de certains repères et de valeurs politiques, le ressentiment face à une situation jugée à tort ou à raison injuste, entraînent certains vers des rivages politiques connus et qui nous ont conduits autrefois aux heures les plus sombres de notre histoire. La haine et le mépris ne peuvent être des ressorts de la politique.

J'espère cependant que les nouvelles équipes municipales ne remettront pas en question certains programmes sociaux, environnementaux, scolaires et culturels bénéfiques à la population. On pense bien sûr au lycée public à Ploërmel ou encore à l'approvisionnement des can-

tines en circuits courts. Ces belles réalisations qui sont le fruit d'un travail patient et de terrain, comme savent le faire certains de nos élus, ne doivent pas disparaître.

Les idées de gauche ont perdu une bataille mais pas la guerre. Il faut cependant entendre le message des électeurs. L'absence d'inversion de la courbe du chômage se fait singulièrement attendre. Les augmentations d'impôt ont été importantes entre 2011 et 2013. De même les minimas sociaux et les salaires n'ont pas augmenté ou restent à la traîne. C'est aussi cette politique que les Français ont sanctionnée. Une politique où l'on demande des efforts sans résultats tangibles et visibles. Face à ces défis il est important de rebondir

Il faut d'abord aider les filières d'avenir qui nous permettent de satisfaire les besoins d'aujourd'hui et de demain. L'argent public devrait servir en particulier à relocaliser les emplois. Ensuite, il faut aussi une autre politique monétaire en Europe. Un euro fort est un handicap pour notre économie et provoque une quasi déflation. Cette question doit évidemment être réglée au niveau européen. On peut donc espérer que la future majorité du parlement européen soit favorable à une réorientation plus sociale et plus écologique et tranche avec les solutions libérales qui se sont imposées depuis plus de dix ans. Une partie de la solution est aussi dans les prochaines élections européennes.

COORDONNÉES

ASSEMBLÉE NATIONALE :
126, rue de l'Université,
75355 Paris cedex 07
Tél. 01 40 63 71 61

CIRCONSCRIPTION :
26, Place de la Mairie,
56800 Ploërmel
Tél. 02 97 70 61 72

> Ouverture permanence :
lundi > vendredi :
9 h à 12 h / 14 h à 17 h

COURRIEL :
pmolac@assemblee-nationale.fr



Le travail à l'Assemblée Nationale



Nomination du Gouvernement de Manuel Valls

Suite à la séquence des élections municipales, le Président François Hollande a décidé de nommer Manuel Valls Premier ministre, et de remanier son Gouvernement. Au-delà des personnes nommées et des jeux de partis qui laissent un goût amer, je préfère m'attarder sur la politique qui sera mise en place, car c'est bien cela qui intéresse nos concitoyens. Ainsi, je souhaite que le Gouvernement s'attelle à trois objectifs majeurs pour notre territoire : Inverser la courbe du chômage en soutenant les entreprises tout en menant une politique offensive en faveur du pouvoir d'achat ; assurer une simplification administrative qui ne pourra se faire qu'avec une pleine régionalisation afin de pouvoir vivre, travailler et décider en Bretagne ; apporter un véritable soutien aux forces vives du territoire qui développent des énergies renouvelables. Ce sont sur ces objectifs que j'évaluerai l'action du Gouvernement de Manuel Valls auquel j'ai décidé de maintenir ma confiance le 8 avril dernier, car il s'agit avant tout de redresser notre économie pour préserver notre modèle social.

Loi sur la révision des condamnations pénales définitives

Le mercredi 19 février je suis intervenu en Commission des Lois concernant la proposition de loi du groupe radical portant sur la réforme des procédures de révision et de réexamen d'une condamnation pénale définitive. La proposition de loi, qui a pour ambition de faciliter la correction des injustices, se base sur un constat implacable : depuis 1989, 3 358 demandes ont été présentées à la commission de révision et il n'y a eu que 51 décisions d'annulation. Si les révisions sont rares, c'est que les juges font une interprétation stricte du « doute raisonnable » pour accorder la révision. Cette proposition de loi consensuelle a été votée par tous les groupes, malgré un débat important sur la possibilité de réviser les procès des personnes innocentées. Je suis in-

tervenu pour dire que cette solution n'était pas souhaitable, car elle laisserait toutes les personnes innocentées à la merci d'un nouveau recours pour le reste de leur vie et que celles-ci ne pourraient se réinsérer sereinement après l'épreuve d'un jugement ou d'une peine de prison préventive. J'ai également défendu deux amendements dont un proposant qu'en cas d'annulation de la condamnation, outre la suppression de la fiche du casier judiciaire, le dossier de la personne innocentée soit également retiré des différents fichiers de police (empreintes digitales, palmaires, génétiques). Des propositions du Gouvernement interviendront sous peu dans ce domaine, raison pour laquelle j'ai retiré cet amendement. Mon deuxième amendement, non adopté, demandait quant à lui à ce que soit pris en compte pour une révision d'une condamnation, les éléments qui, non-nouveaux, n'ont pas été débattu lors du procès. Dans différentes affaires, un élément contenu dans le dossier, mais non débattu, ayant en effet pu jeter un doute sérieux sur le verdict prononcé.

Loi sur le contrôleur général des lieux de privation de liberté

Le mercredi 26 février, je suis intervenu en Commission des Lois sur cette proposition de loi qui rend plus efficace les moyens d'action du Contrôleur général des lieux de privation de liberté en instaurant une procédure plus claire et en améliorant la protection assurée à ses interlocuteurs. J'ai fait adopter un amendement permettant aux parlementaires européens élus en France, de même que c'était le cas pour les parlementaires nationaux, de saisir le Contrôleur général des lieux de privations de liberté lorsqu'ils ont connaissance de dysfonctionnements graves. J'ai également défendu un autre amendement, non adopté cette fois-ci, visant à permettre au Contrôleur général, lorsque l'une de ses visites ou l'un de ses avis a donné lieu à l'ouverture de poursuites judiciaires, d'intervenir dans la procédure en déposant des observations écrites ou en témoignant alors qu'actuellement, il peut seulement saisir le procureur de la République.

Visites de groupes scolaires à l'Assemblée nationale durant la suspension des travaux

Durant la suspension des travaux de cinq semaines due aux élections municipales, j'ai eu l'occasion de faire visiter l'Assemblée nationale à trois groupes scolaires de la circonscription. Le mercredi 19 mars, ce sont les élèves du Lycée Ampère de Josselin qui se sont rendus à l'Assemblée nationale. Le jeudi 27 mars ce sont ceux de l'école Saint Joseph – Saint Jean que j'ai eu le plaisir de guider dans les couloirs du Palais Bourbon, tandis que le jeudi 3 avril ce sont les délégués élèves de la cité scolaire Brocéliande de Guer qui ont eux aussi eu le privilège de pénétrer dans l'hémicycle. Je dispose pour ces visites, accessibles à tout groupe de 50 personnes au plus, de trois créneaux de visites par trimestre, qu'il convient de réserver plusieurs mois à l'avance, la demande étant très importante.





L'actualité en circonscription

La réunification de la Bretagne pourquoi et comment ?

Le nouveau premier ministre Manuel Valls a déclaré lors de son discours de politique générale qu'il souhaitait voir d'ici 2017 le nombre de régions divisé par deux. Bien sûr, il est nécessaire que cette réorganisation des régions soit accompagnée d'un réel transfert de pouvoir aux régions. Concernant ce redécoupage, l'on peut toutefois estimer que la taille de nos régions paraît suffisante pour bon nombre d'entre elles comparativement à celles de leurs voisins européens. Il est toutefois nécessaire de revoir les limites de certaines afin qu'elles recouvrent davantage les territoires vécus et d'en renforcer la cohésion et le dynamisme.

Cette réorganisation sera proposée par les collectivités d'ici mars 2015. Faute de proposition l'Etat imposera sa propre carte pour 2017. Il ne faut donc pas négliger ce redécoupage. Un territoire, même administratif, se doit de reposer sur une réalité. Dans tout territoire la volonté du vivre ensemble est primordiale. Les habitants doivent s'approprier un projet commun, il ne s'agit pas ici de gérer une région mais bien de la gouverner. C'est-à-dire de l'amener vers un mieux, vers un objectif.

C'est de cette façon que l'identité, en assurant sa cohésion participe, au dynamisme de la région.

En Bretagne depuis de nombreuses années il est demandé l'intégration de la Loire-Atlantique à sa région d'origine. Pour des raisons historiques et culturelles bien évidemment. Nantes a été la

capitale de la Bretagne pendant un millénaire. De même, la presqu'île guérandaise a été bretonnante jusqu'au XIXème siècle. Il est ainsi clair que ce département est resté breton. Mais cette réunification est également une question économique. L'image de la Bretagne est un atout exceptionnel qui est connu et reconnu en France et à l'étranger. Il existe donc une réalité.

Divers hommes politiques se sont ainsi prononcés pour le retour de la Loire-Atlantique en Bretagne. Encore dernièrement Pierrick Massiot Président du conseil régional de Bretagne appelait de ses vœux la réunification de la Bretagne avec la réintégration de la Loire Atlantique, car pour lui : « L'efficacité territoriale n'est pas qu'une question de taille, c'est aussi le sentiment d'appartenance, la fierté d'une identité qui permet un nouvel élan positif. » Le conseil général du Morbihan a également voté en 2011 un vœu appelant à la réunification de la Bretagne. Ce soutien est aussi populaire, il s'exprime dans la rue et se retrouve également dans les sondages d'opinion, dont le dernier, effectué par l'Institut LHZ et rendu public le 10 avril 2014, a montré que les habitants de la région Bretagne souhaitent la réunification à 57%, contre 35% qui y sont défavorables. Les habitants de la Loire-Atlantique sont quant à eux 63% à s'y montrer favorables.

Notre territoire au sud, à la limite de la Loire Atlantique, aurait aussi tout à gagner. Le Pays de Redon à cheval sur deux régions en serait le premier bénéficiaire.

Pour ces raisons je serai à Nantes le 19 avril pour la manifestation appelant la réunification de la Bretagne.



Du côté du web

> **articles choisis** > **cliquez sur le sous-titre/lien**

Réaction de Pierrick Massiot au discours du 1er Ministre

Pierrick Massiot a souhaité réagir suite au discours prononcé, mardi 8 avril, par le Premier ministre, Manuel Valls.

« Les propositions faites par le Premier ministre sont de bonnes nouvelles pour la Bretagne et je suis prêt à engager avec le gouvernement une demande de préfiguration pour anticiper, expérimenter une République modernisée. La Bretagne ne part pas de zéro et dans de nombreux domaines nous avons su bâtir des projets communs avec les autres collectivités et nous avons surtout installé des modes de fonctionnement qui ont fait leur preuve.

Ecotaxe : le début du bon sens ?

Ségolène Royal, nouvelle ministre de l'Écologie et de l'Énergie, souhaite une remise à plat de l'écotaxe, jugeant que l'écologie ne devait pas "être punitive". "Je vais remettre à plat les choses pour voir quelles sont les autres possibilités que nous avons pour dégager des financements pour en effet faire les travaux ferroviaires et routiers", a-t-elle dit, précisant qu'elle n'était "pas la seule à décider" et que ce serait une décision interministérielle. Depuis 2008, l'UDB exprime son opposition à l'application de l'écotaxe en Bretagne et demande la prise en compte du facteur territorial. Région maritime excentrée et, qui plus est, péninsulaire, la Bretagne n'est pas un territoire de transit pour le transport terrestre.



Animations sur le territoire

> Du 15 au 19 avril 2014 Josselin

Festival [o]SLAM

a troisième édition du festival [o]SLAM etc... se déroulera du 15 au 19 avril 2014. Deux grands moments sont à souligner.

Le jeudi 17 Avril aura lieu le tournoi interscolaire du pays de Ploërmel au centre culturel de Mauron, où 500 collégiens se réuniront pour écouter leur poésie. Ces derniers ayant suivi six heures d'ateliers d'écriture et d'expression orale au préalable. Chaque classe a désigné deux représentants qui monteront sur scène pour défendre leur établissement scolaire.

Office de Tourisme Josselin : 02 97 22 36 43

> Le 20 avril, Lizio

Chasse aux oeufs de Dragon - 3ème édition

« Une légende raconte que le dernier dragon de Galaté est mort dans le vallon du Val Jouin depuis cent six années, de nombreux dragonniers ont cherché en vain ses derniers oeufs... »

Il s'agit de la 3ème édition de notre activité familiale à partager entre petits et grands.

Cette grande aventure se déroule sur les sentiers et le nombre de participants est limité à 100 participants maximum. De 15h à 18h.

Réservation : <http://camp-du-dragon.fr>.

> Le 26 avril, Berric

Rock à Berric

Avec PIGALLE, SUNDERS et MURDER ONE à partir de 20h30. Une volonté affirmée : faire jouer des groupes locaux et régionaux pour le plaisir de tous les amateurs de rock !!

En tête d'affiche, PIGALLE, à la renommée largement nationale, de retour sur scène pour une fabuleuse tournée passant par la belle salle de Berric.

En première partie, le trio rock vannetais des Sunders, au son brut et puissant, saura vous faire décoller.

Enfin pour finir la soirée Murder One, avec un batteur berricois, vous proposera un son à décoiffer !!

Téléphone : 02 97 67 01 37

E-mail : mairie.berric@wanadoo.fr

> Du 02 mai 2014 au 03 mai 2014 La Gacilly

En Bas de Chez Vous

L'association Art'ère présente la 4ème édition du Festival des arts de la rue " En Bas de Chez Vous".

Au programme: spectacles de rue, magie, musiques festives,...

Le festival démarre dès le vendredi soir avec concerts et magie dans les bars et restaurants de La Gacilly.

Samedi: début des festivités à 11h00 avec spectacles dans les rues toute la journée. Restauration sur place le midi et le soir et apéro concert le soir.

Contacts réservation :

Office de Tourisme à La Gacilly : 02 99 71 06 04